

AVENANT N°1 AU REGLEMENT PARRAINAGE

Adhésion Santé « Gamme Individuelle »

ACORIS MUTUELLES

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité
Immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le numéro 780 004 099
Dont le siège social est au 6/8 Viaduc Kennedy – CS 44210 – 54042 Nancy Cedex

Représentée par **Mme Alexandra COLIN**, agissant en qualité de Directrice générale, Ci-après

Ci-après dénommée individuellement l'« organisateur ».

Convient de ce qui suit :

Le présent avenant a pour objet de modifier ledit règlement concernant l'article suivant :

Article 1^{er} : Attribution du cadeau

Les adhésions issues du parrainage devront être validées par l'organisateur pour ouvrir droit aux conditions d'attribution du cadeau.

L'organisateur se réserve la possibilité de refuser tout parrainage qui serait contraire au présent règlement.

Pour chaque adhésion parrainée et validée, le Parrain, remplissant les modalités prévues à l'article 3.1 du présent règlement, recevra un chèque cadeau multi-enseignes d'un montant de quarante euros. Le Filleul recevra également un chèque cadeau multi-enseignes d'un montant de quarante euros.

L'envoi par email du chèque cadeau sera effectué à la date d'effet du contrat souscrit par le Filleul, sous réserve que le Filleul ait versé sa première cotisation et qu'il n'ait pas renoncé à son adhésion.

Article 2 : Application de la modification

Les dispositions du présent avenant modifiant le règlement de parrainage entreront en vigueur à compter du 7 septembre 2026.

A compter de cette date, les nouvelles dispositions se substitueront de plein droit aux dispositions antérieures figurant dans le règlement de parrainage, lesquelles cesseront de produire leurs effets pour l'avenir. Les autres dispositions convenues au sein du règlement parrainage « Gamme Individuelle », signé le 1^{er} janvier 2026, restent inchangées.

Fait à Nancy, le 03/09/2026,

Pour ACORIS Mutuelles
Madame Alexandra COLIN
Directrice générale

Pour ACORIS Mutuelles
Madame Caroline AUBEL
Responsable juridique

